



**Compte-rendu de l'assemblée générale de la
Ligue de Bretagne de Taekwondo et Disciplines Associées
du 20/10/2018**

L'assemblée générale de la Ligue de Bretagne de Taekwondo et Disciplines Associées (LBTDA) s'est déroulée le 20/10/2018 à la Maison de Quartier de Villejean 2 rue de Bourgogne à Rennes.

Etaient présents :

- M. Bruno Laudren (président de la LBTDA et membre de l'ARHC)
- M. Freddy Pessel (trésorier de la LBTDA et membre de l'ARHC)
- M. Jean-Jacques Quillévéré (membre du comité directeur de la LBTDA et secrétaire du club Zen-Do)
- Mme Isabelle Luron (membre du comité directeur de la LBTDA, déléguée départementale d'Ille-et-Vilaine et présidente de l'ARHC)
- Mme Marine Moua (présidente du club Chonkwon Taekwondo)
- M. Laurent Rouanet (président du CEPS Dinan Armor Hapkido)
- Mme Nathalie Travers (présidente de l'USCC Hapkido)
- M. Gaëtan Zum-Folo (représentant du Jeong Tong Taekwondo)

Etaient excusés :

- M. Romain Gamby (secrétaire de la LBTDA et membre de l'ARHC)
- M. Jonas Bellay (membre du comité directeur de la LBTDA et membre de l'ARHC)
- M. Dao Moua (membre du comité directeur de la LBTDA et membre du Chonkwon Taekwondo)

1 Election de membres du comité directeur

Le comité directeur de la LBTDA ne comptant actuellement que 7 membres, 3 postes restent à pourvoir. Aucune candidature n'a été reçue pour cette assemblée générale.

2 Bilan moral de la saison 2017-2018 présenté par Bruno Laudren

La saison a été particulièrement fertile en événements.

Elle a commencé très tôt par la mise en place d'une campagne de publicité sur internet via Google et Facebook. Cette campagne a permis de toucher un grand nombre de personnes en les amenant sur le site internet de la ligue sur la page des clubs (environ 2250 clics) pour leur permettre d'obtenir les coordonnées de ceux-ci et les contacter. Il est encore difficile d'en évaluer le réel impact tant les modes de recrutement de nouveaux adhérents dans les clubs sont divers et variés. Toutefois le comité directeur a décidé de renouveler l'opération pour la saison 2018-2019 en affinant les dates et les critères.

Le championnat de Bretagne de Taekwondo Combat, organisé pour la première fois en simultané avec un open de Hapkido, a remporté un très vif succès tant pour les combattants que pour les spectateurs des 2 arts qui ont pu découvrir et partager leurs différences et une même passion. Les retours très positifs ont été extrêmement nombreux et il n'y a pas eu de réel retour négatif. L'expérience mérite donc d'être renouvelée.

Le championnat de Bretagne de Taekwondo Technique n'a malheureusement pas bénéficié de la même obédience à la suite de problèmes de réservation de salle. Pour la nouvelle saison il est prévu d'organiser un championnat commun avec des challenges communs aux deux disciplines afin de bénéficier d'une plus grande participation et d'offrir un véritable spectacle à nos spectateurs.

En conséquence, nous nous y sommes pris dès la fixation des dates des championnats et open pour la réservation des salles et la définition des épreuves.

Bilan championnat de Taekwondo Combat : 54 inscrits, 23 titres décernés dont 12 dans des catégories avec combat.

Bilan open Hapkido Combat : 39 inscrits, 8 titres décernés, pas de catégories orphelines celle-ci ayant été supprimées avant la compétition car il n'y avait pas titres « officiels » attribués.

Bilan championnat Taekwondo Technique : 4 inscrits, 3 titres décernés, chacun ayant participé et ayant été noté.

Passage de dan Hapkido : 17 inscrits au 1er dan : 100 % de succès.

DIF Hapkido-Taekwondo : 22 participants dont un extérieur à la Ligue de Bretagne, résultats pour la ligue 20 reçu sur 21 et un en sursis.

Bilan ETR (équipe technique régionale). Trois candidats :

- Gérard Wognin Kadjo : Responsable sportif de ligue
- Mustapha Ismaïli : Responsable arbitrage de ligue
- Céline Ménard : Responsable des disciplines associées de ligue

CQP : 2 candidats 100 % de succès.

Passage de dan Taekwondo : 13 candidats – 9 1^{er} dan ou il-poom et 4 2^{ème} dan : 100 % de succès.

Une action a été menée pour obtenir un développement fédéral du Hapkido à la FFTDA. Un courrier recommandé avec AR a été envoyé au Président de la FFTDA sans réponse de celui-ci, une demande de conciliation au CNOSF a été refusé par 3 fois, le président de la commission « estimant » qu'une ligue ne peut se pourvoir en conciliation du fait de son rôle d'organe décentralisée de la fédération. Toutefois le FFTDA s'est mise en marche et a intégré pour la première fois depuis sa création les disciplines associées dans son organigramme sous la responsabilité du DTN et un CTN a été nommé pour coordonner le Hapkido. Enfin et conformément aux statuts de la FFTDA, la commission Nationale Hapkido a été supprimée, ainsi que son ersatz (la commission nationale des disciplines associées-Hapkido France) et la commission des disciplines associées a été activée.

Une lettre a été adressée aux maires des différentes communes ayant (ou ayant eu) un club de Taekwondo ou de Hapkido sur son territoire l'informant de son affiliation ou non à la FFTDA pour la saison passée et du nombre de licenciés dans le club (avec un historique sur 5 ans), ainsi que des actions menées par les clubs. Cette action a pour but de valoriser les clubs actifs dans la Ligue auprès des autorités locales.

Achat matériel

La Ligue se dote d'un tapis type Flexi-roll pour le Hapkido, la livraison a eu lieu début septembre et il a déjà pu être utilisé en démonstration le 9 septembre dans le cadre d'une manifestation des Arts à la campagne.

Pour les casques électroniques il est prévu d'acheter des casques de génération 1 soit auprès du fabricant soit auprès d'une ligue qui céderait les siens de manière à pouvoir utiliser en championnat de Bretagne les casques et les plastrons en attendant un hypothétique changement de fournisseur après les JO.

La ligue a également fait l'acquisition d'un nouveau PC portable plus rapide lui permettant de faire du montage vidéo.

Le site internet de la Ligue a fait peau neuve durant l'été et des comptes Tweeter et YouTube ont été ouverts pour favoriser la communication vers les licenciés et les éventuels futurs licenciés.

Palmarès des championnats de France : 5 médaillés

- 1 champion de France universitaire Masculin -54 kg
- 3ème France Universitaire Masculin -58 kg
- 2ème vice-championne de France junior Féminin -49 kg
- 3ème France juniors Féminin -52 kg
- 3ème France cadet Masculin -41 kg

Subventions

Elles sont de trois ordres :

Les subventions de la région Bretagne pour l'achat de matériel : cette année nous avons fait une demande d'achat de matériel pour 1 aire de combat Hapkido de type flexiroll et six casques électroniques et deux transmetteurs pour un montant subventionnable de 13996€, le conseil régional ayant accordé une subvention de 6998€ (soit 50 % de l'investissement).

Les subventions du CNDS selon les priorités suivantes :

- Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif
- Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive
- Promouvoir le sport santé sous toutes ses formes
- Renforcer les actions en matière de luttes contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport

Après discussion avec la représentante de la DRJSCS la ligue a présenté 2 projets, l'un sur le handicap pour soutenir la pratique du Céci-Taekwondo au Jeong Tong pour 1100€, l'autre sur la pratique dans les QPV concernant 2 clubs L'ATRM et l'ARHC pour 1600€.

Le CNDS a accordé à la ligue 500€ pour le Handicap (projet céci-Taekwondo) et 1000€ pour la politique de la ville. Les 2 clubs ATRM et ARHC devront discuter avec la ligue des actions à mettre en place dans ces QPV.

Les subventions de la région Bretagne qui comportent 2 impératifs : l'organisation des championnats de Bretagne et la gestion des pôles espoirs et laisse 2 autres actions au choix de la ligue.

La ligue a proposé :

- Campagne de publicité Google et Facebook pour 1000€ de subvention
- Organisation d'opens de Hapkido pour 750€ de subvention
- Et les championnats de Bretagne de Taekwondo pour 1500€ de subvention

Le conseil régional a accordé une subvention de 1000€ au titre de la contractualisation.

Nouveau Logo

Le comité directeur propose un nouveau logo plus moderne au graphisme plus affiné.



Le bilan moral a été approuvé à l'unanimité

Le Logo n°1 n'a recueilli aucune voix, le n°2 a recueilli 9 voix et le n°3 a recueilli 4 voix. Le logo n°2 est donc le nouveau logo de la LBTDA.

3 Bilan financier de la saison 2017-2018 présenté par Freddy Pessel

Compte de résultat saison 2017-2018

Charges		Produits	
Administration	2 459,86 €	Prestations LBTDA	6 781,80 €
Fournitures administratives	43,75 €	Vente de passeports	5 800,00 €
Frais postaux	34,36 €	Frais d'inscription Compétitions LBTDA	696,00 €
Frais bancaires	32,40 €	Frais d'inscription Passage de Dan LBTDA	260,00 €
Assurances	320,15 €	Frais postaux	25,80 €
Location de salle	859,00 €		
Location de box	942,60 €		
Cotisations	227,60 €	Subventions	9 374,00 €
		FFTDA	5 874,00 €
		CNDS/DRDJSCS	3 500,00 €
Matériel	4 609,69 €		
Achat de passeports	2 900,00 €		
Achat de matériels	288,10 €	Autres	160,93 €
Dotations aux amortissement ordinateur Asus année 1/3	306,00 €	Intérêts bancaires	160,93 €
Dotations aux amortissement aire de combat Hapkido année 1/10	1 115,59 €		
Communication	1 579,45 €		
Publicité	1 304,42 €		
Site internet	275,03 €		
Compétitions - Stages - Formations	3 307,20 €		
Rémunération (arbitres, juges médecins, etc)	860,00 €		
Frais d'inscription Championnats de France	216,00 €		
Forfait déplacement Championnats de France	525,00 €		
Repas	977,15 €		
Hébergement	729,05 €		
Déplacements	1 659,11 €		
Indemnités kilométriques	561,33 €		
Location de véhicules	279,40 €		
Train	413,00 €		
Avion	233,38 €		
Taxi	- €		
Parking	8,70 €		
Transports en commun	32,10 €		
Repas	67,50 €		
Hébergement	63,70 €		
Total des charges	13 615,31 €	Total des produits	16 316,73 €
RESULTAT	2 701,42 €		

Bilan saison 2017-2018

Actif				Passif	
	BRUT	Amortissements	NET		NET
Immobilisations corporelles				Capitaux	
Aire de combat Hapkido	11 155,88 €	1 115,59 €	10 040,29 €	Report à nouveau	25 791,60 €
Ordinateur Asus	917,99 €	306,00 €	611,99 €	Résultat de l'exercice	2 701,42 €
Stock					
Stock passeports	1 190,00 €		1 190,00 €		
Disponibilités					
Livret	16 210,93 €		16 210,93 €		
Compte chèque	439,81 €		439,81 €		
TOTAL ACTIF	29 914,61 €	1 421,59 €	28 493,02 €	TOTAL PASSIF	28 493,02 €

Remarques :

- Le nouvel ordinateur de la LBTDA ainsi que l'aire de combat Hapkido sont considérés comme des immobilisations corporelles. A ce titre, leur coût total d'achat n'est pas enregistré comme une charge pour la saison 2017-2018. Ils font cependant l'objet d'un plan d'amortissement. Ainsi, l'ordinateur sera amorti sur 3 ans et l'aire de combat sur 10 ans. L'amortissement se fera de manière linéaire à partir de leurs dates d'acquisition respectives.
- Parmi les rétrocessions de la FFTDA, 1980 € ont été perçus au titre de l'organisation du DIF et 3894 € ont été perçus au titre de l'affiliation des clubs et des licences. A ce dernier titre, il manque 2221 € qui ont été perçus fin septembre 2018 et qui apparaîtront donc dans les comptes de la saison 2018-2019.
- Parmi les 3500 € qui ont été reçus du CNDS, 500 € l'ont été pour soutenir la pratique du Céci-Taekwondo au club Jeong Tong et 1000 € l'ont été pour soutenir la pratique dans les QPV (clubs ATRM et l'ARHC). Ces 1500 € seront donc redistribués aux clubs au cours de la saison 2018-2019, une fois qu'ils auront fournis les factures et les justificatifs des actions qu'ils auront menées.

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité.

4 Perspectives de la saison 2018-2019

Calendrier

- Assemblée Générale LBTDA : 20/10/2018.
- Championnat de Bretagne Taekwondo combat suivi d'un critérium Taekwondo combat simultanément à l'open Hapkido combat : 09/12/2018 à Chavagne.
- Championnat de Bretagne Taekwondo Technique suivi d'un critérium Taekwondo Hapkido technique : 27/01/2019 ou 20/01/2019. L'ETR devra faire des propositions d'épreuves et de critères de notation.
- Passage de dan Taekwondo : 16/06/2019 à Chantepie.
- Passage de dan Hapkido : 16/06/2019 lieu à définir

Les frais d'inscription aux différentes compétitions de Taekwondo et d'Hapkido sera de 8 €. Les compétiteurs en catégories orphelines seront exemptés des frais d'inscription. Les clubs devront impérativement régler les frais d'inscription avant le début des combats/épreuves.

Formations

- Stage arbitrage régional : 14 octobre 2018
- Juges passage de grade Taekwondo/Hapkido : à demander à notre CTN référent Mickael Borot
- Juges techniques Taekwondo/Hapkido : à demander à notre CTN référent Mickael Borot

Stages « expert » Taekwondo / Hapkido finances par la LBTDA

- Stage Combat au 1er trimestre (voir avec Mickael Borot)
- Stage Technique au 2ème trimestre (voir avec Me Lee Won Sik)
- Stage passage de grade au 3ème trimestre (trouver personne spécifique hors ligue Pays de Loire peut-être).

Achats et demande de subvention

- Casques électroniques (accordé et non commandé). Voir s'il est possible d'acquérir des casques de 1ère génération auprès de Daedo, sinon voir auprès des autres ligues si possibilité d'achat d'occasion. Rester sur 1ère génération de matériel jusqu'à la fin de l'olympiade car trop d'incertitude sur la pérennisation du matériel recommandé par les autorités du Taekwondo. Voir si possibilité de location auprès des clubs qui en ont ou d'autre ligue.
- Subvention du conseil régional de Bretagne 2018-19. Cette année les demande de subvention doivent être parvenue avant le 21 décembre 2018 avec les mêmes critères que l'an dernier :
 - 2 actions au choix : Open + Critérium 1000€, Google Ads 1000€
 - Le championnat de Bretagne (1500€)
 - La gestion du Pôle Espoir

Open Hapkido « Labellisé »

Date et lieu : 31 mars 2019 à Rennes Dojo Régional retenu et accepté.

Règlement à définir : pour obtenir la « labellisation », commission des DA de la ligue, responsable régionale des DA en concertation avec Maître LURON et FFTDA et commission des DA.

Campagne Google Ads mise en place le 21 août 2018 jusqu'au 15 septembre. Pas de campagne Facebook, cette année, trop d'incertitudes sur ce réseau social et son obédience réelle. L'an dernier 14461 impressions 1072 clics taux 7,41 %. Cette année 14811 impressions 1465 clics taux 9,89 % mots clés :

- « self-défense » 564 clics
- « art martial » 365
- « Taekwondo » 306
- « Rennes » 110
- « Lorient » 54
- « Hapkido » 26
- « combat » 21
- « Vannes » 27

- « Dinan » 16
- « Landivisiau » 6

Lettres aux Municipalités

Début septembre à la clôture de la saison 2017-2018. Une lettre a été envoyée aux Mairies des communes ou un club de Taekwondo ou Hapkido est ou a été répertorié. Le but est d'aviser les communes de la non affiliation des clubs qui ont quitté la FFTDA en 2016 ou 2017 et de mettre en valeur les clubs affiliés dans leurs différentes actions ou d'informer les municipalités de création de nouveaux clubs, toutes choses pouvant aider les clubs affiliés dans leurs démarches de recherche de subvention auprès des collectivités locales.

Affiliation FFTDA

Les clubs qui s'affilient à la FFTDA ont vu leur coût augmenter de 50€ cette année. Compte tenu que les finances de la ligue se portent bien et que nous avons même un peu de réserve nous aimerions recevoir des suggestions pour réattribuer cette somme aux clubs sous une forme ou une autre. Toutefois nous ne souhaitons pas que cela se fasse par un financement brut.

L'AG propose que ces 50€ soient déduits du versement des clubs pour les compétitions ou d'éventuels stages payant pour inciter les clubs à y participer.

Communication

La ligue s'est dotée de moyens de communication (nouvel ordinateur, compte Tweeter et YouTube) qui viennent compléter et soutenir l'existant. Nous recherchons non seulement à communiquer avec nos licenciés mais également vers tous les publics susceptibles de rejoindre nos clubs. Nous avons donc besoin de toutes les informations pour alimenter ses outils qu'il s'agisse d'événements, de photos de vidéos et tout ce qui vous paraît susceptible d'être communiqué.

D'autre part l'an dernier il vous a été proposé de participer à des formations pour la création ou la gestion de site internet (2 réponses, une négative, l'autre positive), cela fait partie des missions que la ligue s'est fixée auprès des clubs pour se faire connaître le plus largement possible des adhérents et aider les clubs au recrutement de nouveaux licenciés.

Questions diverses

Demande du Jeong Tong d'un financement du ceci-Taekwondo par la LBTDA.

Pour obtenir un tel financement le club devra proposer un véritable plan de financement qui ne fera pas double emploi avec une éventuelle subvention type CNDS, plan qui devra être précis, chiffré, vérifiable par la fourniture de justificatifs et soumis à approbation du comité directeur. Il est toutefois rappelé que la Ligue de Bretagne n'a pas vocation à financer les clubs individuellement. Elle est ouverte, en revanche, dans sa mission de promotion du Taekwondo et des Disciplines Associées, à des projets de financement collectifs pouvant profiter à l'ensemble ou au plus grand nombre de ses clubs adhérents.

5 Budget prévisionnel de la saison 2018-2019

Budget prévisionnel 2018-2019

Charges		Produits	
Administration	2 792,40 €	Prestations LBTDA	3 495,00 €
Fournitures administratives	100,00 €	Vente de passeports	3 000,00 €
Frais postaux	100,00 €	Frais d'inscription Compétitions LBTDA	250,00 €
Frais bancaires	32,40 €	Frais d'inscription Stages LBTDA	- €
Assurances	330,00 €	Frais d'inscription Passage de Dan LBTDA	220,00 €
Location de salle	900,00 €	Frais d'examen arbitre de Ligue	- €
Location de box	1 100,00 €	Frais postaux	25,00 €
Cotisations	230,00 €	Subventions	14 900,00 €
		FFTDA	5 500,00 €
		Conseil Régional de Bretagne (matériel)	6 400,00 €
		Conseil Régional de Bretagne (contractualisation)	1 000,00 €
Matériel	5 000,00 €	CNDS/DRDJSCS	2 000,00 €
Achat de passeports	1 000,00 €		
Achat de matériels	4 000,00 €	Autres	130,00 €
Logiciel compétitions	- €	Intérêts bancaires	130,00 €
Communication	1 100,00 €		
Publicité	1 000,00 €		
Site internet	100,00 €		
Compétitions - Stages - Formations	6 400,00 €		
Rémunération (arbitres, juges médecins, etc)	1 000,00 €		
Frais d'inscription Championnats de France	400,00 €		
Forfait déplacement Championnats de France	600,00 €		
Stages	1 500,00 €		
Repas	600,00 €		
Hébergement	800,00 €		
Rétrocessions subventions	1 500,00 €		
Déplacements	3 200,00 €		
Indemnités kilométriques	1 000,00 €		
Péage	150,00 €		
Location de véhicules	400,00 €		
Train	600,00 €		
Avion	500,00 €		
Taxi	50,00 €		
Parking	50,00 €		
Transports en commun	50,00 €		
Repas	200,00 €		
Hébergement	200,00 €		
Total des charges	18 492,40 €	Total des produits	18 525,00 €
SOLDE	32,60 €		

Remarques :

- Etant donné que la LBTDA a fait l'acquisition d'une nouvelle aire de combat, il a fallu augmenter la taille du box loué afin de pouvoir la stocker. C'est cette augmentation de taille qui explique l'augmentation du coût de location pour la saison 2018-2019.
- L'achat des casques électroniques n'ayant pas été réalisé au cours de la saison 2017-2018, celui-ci a été reporté à la saison 2018-2019.
- Les clubs Jeong Tong, ATRM et ARHC recevront, au global 1500 €, au titre de la subvention allouée par le CNDS pour soutenir la pratique du ceci-Taekwondo et la pratique dans les QPV, en fonction des actions réellement mises en place.
- Les stages experts n'étant plus pris en charge par la FFTDA, un budget de 1500 € a été alloué afin que la LBTDA puisse faire intervenir des experts.
- Les frais perçus pour les inscriptions aux compétitions organisées par la LBTDA ont été revus à la baisse afin de tenir compte des 50 € qui seront déduits pour chacun des clubs.

Bruno Laudren, président	Freddy Pessel, trésorier
	